



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'énergie
et du climat

La Défense, le

28 SEP. 2018

Direction de l'énergie

Sous-direction du système électrique et des énergies
renouvelables

Bureau 3C, Système électrique, programmation et
réseaux

Affaire suivie par : Sidonie Blanchard

Sidonie.blanchard@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 85 90

Objet : Acceptation de la notification officielle du projet d'interconnexion sous-marine France Irlande

Monsieur le Directeur,

Par votre courrier arrivé le 31 juillet 2018, vous m'avez fait parvenir un dossier de justification technico-économique concernant le projet de création d'une interconnexion électrique souterraine et sous-marine en courant continu entre le poste français de La Martyre et l'Irlande. Ce projet est déclaré projet d'intérêt commun européen et nécessite une acceptation officielle de l'autorité compétente française.

Cette justification ne contient qu'un volet économique partiel, car vous ne connaissez pas encore la répartition de l'investissement entre la France et l'Irlande, le montant de la subvention susceptible d'être attribuée par l'Union européenne, ni sa répartition de cette subvention. Les études réalisées à ce jour montrent toutefois un bilan économique insuffisant pour les consommateurs français sans subvention. Vous ne pourrez compléter ce volet économique qu'au cours de l'année 2019. J'accepte donc la notification officielle de votre projet, en application de l'article 10 du règlement européen 347/2013, à la condition que le volet économique qui sera présenté en 2018 préserve de façon satisfaisante l'intérêt du consommateur français.

Dans ce cadre, je vous propose d'engager la concertation sur la base de la stratégie présentée. En application de l'article 9 de ce règlement, je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir un projet de concept de participation du public, et un dossier de concertation en vue du lancement de la celle-ci sous l'égide de M. le Préfet du Finistère, à qui j'adresse copie de ce courrier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice de l'énergie

Virginie SCHWARZ

RTE

Monsieur Didier Zone
Directeur du Développement & Ingénierie
Cœur Défense - Tour B
100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 Paris la défense Cedex

Copies : M. le préfet du Finistère
Mme Oriane Le Pocher, DREAL Bretagne
Mme Claire Grandet, directrice du département Concertation Environnement – RTE